



20/01/2021

CONSIGNES SANITAIRES AUX ELEVES

PROTOCOLE RENFORCE

RENTREE COVID-19

En raison du renforcement du protocole sanitaire, les élèves mangeront par classe au réfectoire
Les élèves et les personnels continuent de réaliser une hygiène des mains correcte et fréquente, en entrant et en sortant du lieu de restauration. Au collège des distributeurs de gel sont en libre accès devant chaque salle de classe, au réfectoire et à l'entrée du collège. Les personnels ainsi que les élèves portent un masque pendant leurs déplacements.

Le port du masque est obligatoire même lorsqu'ils sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson.

Conformément au principe de limitation du brassage entre groupes d'élèves, requis par le protocole du 2 novembre 2020 et par les textes réglementaires, le balisage des sens de circulation, des éventuels espaces d'attente et de la distanciation à respecter ont été mis en place déjà depuis la rentrée de août 2020.

Les plages horaires et le nombre de services sont adaptés de manière à limiter les flux et la densité d'occupation et à permettre la limitation du brassage

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service.

La stabilité des groupes est recherchée et, chaque jour, les élèves mangeront par classe pour éviter le brassage.

Le collège compte 610 demi-pensionnaires, afin de respecter les repas par classe la demi-pension débutera à 11h00 pour les élèves de 6è dans un premier temps et à 11h30 pour les élèves de 5è. Les classes de 4è et 3è mangeront à compter de midi comme jusqu'à présent. Cette disposition est valable pour les deux premières semaines de la rentrée.

Pour les semaines suivantes une nouvelle communication d'organisation sera portée à votre connaissance

Les élèves de 6è externes seront donc libérés du lundi 25/01/2021 au vendredi 5 février 2021 à 11h00 et les élèves de 5è externes seront libérés durant cette même période à 11h30.

Les classes mangeront donc par roulement, chaque élève devra chaque jour manger à la même place avec sa classe. Les contraintes sanitaires doivent impérativement être respectées, tout élève qui pose souci ou entrave la sécurité sanitaire à la demi-pension se verra exclu de la demi-pension et deviendra externe jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Il est très important aussi, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, de bien rappeler à vos enfants que le masque est obligatoire dès l'entrée du collège jusqu'à la sortie pour garantir la sécurité de tous.

Nous savons pouvoir compter sur votre collaboration dans l'application et le respect de ces mesures sanitaires pour protéger tous les élèves et toute la communauté éducative.

Nous restons à votre disposition et vous remercions de votre aide précieuse,

La Principale,
Sophie Bourdin

